



Le mot de la trésorière, chargée des cotisations

Rappel des cotisations 2016 (à régler avant mars 2016) :



- adhérent individuel : 25 € (avec bulletin annuel) / 15 € (sans bulletin)
- couple adhérent : 35 € (avec bulletin annuel) / 28 € (sans bulletin)
- étudiant adhérent : 15 € (avec bulletin annuel) / 12 € (sans bulletin)

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Noëlle Avelange :

Tél. : 03 81 37 95 50

Courriel : noelle.avelange@orange.fr

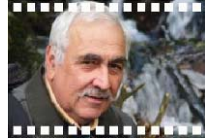
Partenaires



ainsi que les municipalités suivantes : Allenjoie, Audincourt, Bavans, Dampierre-sur-le-Doubs, Exincourt, Feschés-le-Châtel, Grand-Charmont, Héricourt, Hérimoncourt, Montbéliard, Nommay, Pont-de-Roide - Vermondans, Seloncourt, Taillecourt, Valentigney, Vandoncourt, Vieux-Charmont, Voujeaucourt.



EDITORIAL



Le bilan des six premiers mois de l'année fait ressortir que nous restons bien dans le cadre de nos missions. Caroline MAFFLI, notre conservatrice de la réserve naturelle du Crêt des Roches, a engagé plusieurs actions nécessaires à la bonne conservation du site, en particulier l'étude d'un pâturage par des chèvres. Les inventaires ont repris dans l'ilot de sénescence. C'est Anthony GROFFOD notre chargé de mission qui poursuit temporairement ces inventaires, Caroline étant absente pour raison de maternité. Nous avons répondu favorablement à un projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour la commune de Vandoncourt. Cette étude permettra d'apporter nos connaissances environnementales sur ce territoire de l'Aire Urbaine. Le Comité de Pilotage du site Natura 2000 de Champvermol ayant été réactivé, il nous appartient avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté d'engager les travaux nécessaires à ce site, en particulier l'abattage des peupliers en fin de vie (pour des raisons de sécurité). Nous avons également été sollicités pour l'étude de faisabilité d'une installation d'une turbine et d'une passe à poissons sur le Doubs. Lors de ce dossier, nous avons dû faire preuve de fermeté pour la réalisation de ce projet afin d'éviter la destruction complète d'une Aulnaie blanche. Enfin, la DREAL nous a confié la mise à jour des inventaires de 9 ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) pour la deuxième année consécutive. Ces quelques lignes ne sont qu'un aperçu de nos activités.

Je vous souhaite à vous, ainsi qu'à votre famille, de bonnes vacances ensoleillées.

Gérard ROUSSEY, Président de la SHNPM.

Directeur de la publication : Gérard Roussey. Réalisation et mise en page : Anthony Groffod.
Relecture : Noëlle Avelange, Jean-Claude Vadam.

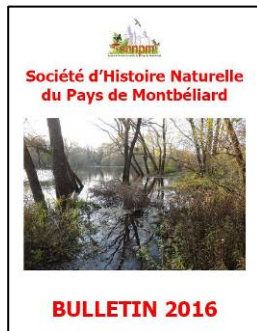
© Les photographies figurant sur ce document ont été fournies par des bénévoles de la SHNPM et restent la propriété de leurs auteurs.

Imprimé par nos soins.

L'actualité de la SHNPM

Bulletin 2016 :

Le bulletin 2016 est en cours d'impression, il sera disponible comme chaque année à partir de fin septembre, pour la fête de la nature. Cette édition traite une fois de plus de nombreux sujets naturalistes : mycologie, botanique, ornithologie, bryologie ; mais aussi d'autres domaines comme la térébratologie et la protection de la nature, en terminant par une touche artistique avec des poèmes.



Réserve Naturelle Régionale du Crêt des Roches :

Une plaquette de présentation de la réserve naturelle est en cours d'édition. Il s'agit d'un petit dépliant qui a pour but de présenter le site et la réglementation au grand public. De plus, une étude est en cours de réalisation afin de mieux connaître la fréquentation sur la réserve.

L'îlot de sénescence de Grand-Charmont et Bethoncourt :

Les inventaires sont en cours. La SHNPM s'occupe des études d'ordre floristique, mycologique, entomologique et herpétologique. Les résultats permettront de réaliser un premier bilan après 4 années de classement en îlot de sénescence. Les inventaires ornithologiques et chiroptérologiques sont réalisés par des prestataires.

Fête de la Nature

Chers lecteurs, réservez votre dernier week-end de septembre. Les 24, 25 et 26 septembre prochain se déroulera la Fête de la Nature de la SHNPM. Cette année le thème mis à l'honneur sera "**La nature en automne : fruits et champignons, leur comestibilité et toxicité**". Nous accueillerons également le **Car à Pattes**, une petite ferme pédagogique itinérante. Nos adhérents à jour de leur cotisation bénéficient de l'entrée gratuite pendant toute la durée de la manifestation. Les horaires sont :

- Samedi 24 septembre : 14h - 18h
- Dimanche 25 septembre : 9h00 - 12h / 14h - 18h
- Lundi 26 septembre : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30 (réservée aux scolaires).

L'Apollon (*Parnassius apollo*)

Classification :

Règne : Animalia
Embranchement : Arthropoda
Classe : Insecta
Ordre : Lepidoptera
Famille : Papilionidae
Espèce : *Parnassius apollo*



Description :

L'Apollon est un papillon emblématique des massifs montagneux qui connaît une phase de régression très marquée depuis plus de trente ans. Il se réfugie désormais sur les zones les plus hautes du massif jurassien. L'Apollon est un grand papillon de 70-80 mm d'envergure et dont les ailes sont ornées de taches noires et d'ocelles rouges cerclés de noir.

Habitat/Milieux :

L'apollon se rencontre essentiellement sur les pentes sèches et rocailleuses des montagnes, les lisières ensoleillées des bois clairs, les pelouses maigres, les éboulis et les vires rocheuses. Même s'il se confine surtout dans la zone altitudinale de 1000 à 1800 mètres, il arrive cependant parfois de trouver des populations abyssales qui descendent à moins de 400 mètres.

Biologie/Écologie :

La phase d'apparition des adultes est conditionnée par l'altitude et s'étend de fin avril à fin septembre. L'espèce apparaît classiquement de mi-mai à mi-juillet et ne présente qu'une génération par an. Ce papillon est capable de parcourir de grandes distances. Les œufs sont déposés de préférence sur l'orpin blanc (*Sedum album*). Les adultes se nourrissent préférentiellement du nectar de scabieuses et de chardons.

Statut patrimonial de l'espèce :

Cette espèce est protégée au niveau national. En Franche-Comté, l'Apollon est considéré comme "Vulnérable". Il est menacé par la fermeture des milieux consécutive à l'abandon des pratiques agro-pastorales traditionnelles (pâturage extensif et fauche) et les opérations de reboisement à grande échelle. Le réchauffement climatique contribue à fragiliser les populations de faible altitude.

Anthony GROFFOD, chargé de missions.

Les protections contre les inondations

Les digues et barrages sont des ouvrages de protection contre les inondations. Ils protègent directement les enjeux soumis au risque. Cependant, ces ouvrages peuvent augmenter les risques d'inondation sur les zones urbanisées à l'aval, accentuer la vulnérabilité des enjeux protégés si les ouvrages de protection sont amenés à céder. De plus, ils peuvent perturber les milieux aquatiques en limitant le transport des sédiments allant de l'amont à l'aval du bassin versant. Les barrages limitent la circulation des poissons et les digues suppriment la connexion entre le milieu aquatique et le milieu terrestre.

Dans les années 60, beaucoup de cours d'eau ont été chenalisés, calibrés et même bétonnés pour permettre un meilleur drainage des zones agricoles ou pour permettre d'urbaniser, supprimant ainsi les zones naturelles d'expansion.

Aujourd'hui, les méthodes de protection contre les crues tendent vers un meilleur respect des milieux aquatiques en renforçant le rôle naturel de rétention des marais et des champs d'expansion des crues (zones agricoles). Ces espaces permettent à la rivière de s'épandre naturellement lors des crues et de limiter le débit à l'aval.

La mise en place de barrages et digues s'avère cependant parfois nécessaire. Il faut alors créer des ouvrages intégrés dans l'environnement et veiller à compenser l'espace d'expansion naturelle du cours d'eau supprimé en lui offrant de l'espace sur la rive opposée ou à proximité.

Source bibliographique : Symasol (sd). *Protection contre les inondations*.

Inondations et pesticides

L'eau d'inondation présente un danger sanitaire très sérieux. Elle transporte des déchets et des produits dangereux et toxiques tels que les produits phytosanitaires, les engrais, les produits pétroliers... Les inondations sont également liées de près à l'usage d'engrais et de pesticides sur les terres agricoles. En effet, les sols traités et labourés intensivement n'ont pas la même capacité que les sols non traités à absorber l'eau. Selon des études (Rodale Institute), un sol biologique riche en matière organique peut absorber jusqu'à 20% d'eau en plus qu'un sol appauvri par les produits chimiques et un labour profond. De plus, l'agriculture conventionnelle expose les populations à des risques sanitaires plus importants lors des inondations. L'impact des nitrates ou pesticides sur les milieux naturels est augmenté par l'inondation qui touche des zones plus éloignées en un temps moindre.

Source bibliographique : Univers Nature (sd). *Inondation et pesticides : qu'en est-il ?*

Anthony GROFFOD, chargé de missions.



Photo Anthony Groffod

Cartographie des plantes invasives dans le Pays de Montbéliard

Appel à contribution.

La SHNPM réalise, pour le compte de Pays de Montbéliard Agglomération, une cartographie des plantes invasives présentes sur son territoire. Dans ce but, nous vous invitons à participer à cette action en nous signalant toutes les stations où vous avez pu observer une ou plusieurs plantes invasives. Les espèces concernées sont :

la Renouée du Japon (*Fallopia japonica*), l'Impatiante de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*), le Topinambour (*Helianthus tuberosus*), les Solidages (*Solidago canadensis* et *Solidago gigantea*), l'Ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia*), la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), la Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*), la Balsamine à petites fleurs (*Impatiens parviflora*), l'Elodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*) et l'Elodée du Canada (*Elodea canadensis*).

Les informations à communiquer sont les suivantes :

- le lieu d'observation le plus précisément possible (commune, nom de rue ou lieu-dit)
- la date d'observation et les espèces
- les coordonnées de l'observateur : nom, prénom, adresse mail ou téléphone

Les données sont à communiquer à la SHNPM. Des fiches de reconnaissance des plantes invasives et un formulaire sont disponibles sur notre site internet.

Merci à tous pour votre participation.

Prochaines sorties de la SHNPM

Samedi 10/09/16	Sortie mycologique grand public à Lyoffans (70). RDV à 14h sur le petit parking vers la croisée des rues de la gare et rue de la Forge (centre du village sur la D4).
Mercredi 14/09/16	Sortie jeune public "À la découverte des escargots" à Allenjoie dans le cadre des RDV 1, 2, 3 Nature de Pays de Montbéliard Agglomération. RDV à 14h sur le parking en face de la salle des fêtes à Allenjoie.
Samedi 17/09/16	Sortie mycologique grand public à Audincourt dans le bois des Cantons. RDV à 14h sur le parking du bois des Cantons (parking du parcours Vita au bout de la rue des Cantons).
Samedi 01/10/16	Sortie mycologique grand public à Fesches-le-Châtel. RDV à 14h sur le parking de l'entreprise "Cristel".

Sortie aux environs de Saint-Dié-des-Vosges le 26 avril

Cette sortie vosgienne est à l'initiative de Jean-Luc Flavenot. Partis de Seloncourt et de Montbéliard par un temps maussade, c'est sous la neige que les 43 membres de la SHNPM arrivent au "camp celtique de la Bure" à Saint-Dié-des-Vosges.



Sous la conduite de Jean-Claude Fombaron, président de la Société Philomathique Vosgienne, ceux-ci parviennent après avoir parcouru un sentier forestier au site fortifié (éperon barré), qui domine les vallées de la Meurthe, du Hure et de Robache.

Protégé par des remparts (*Murus gallicus*), renforcé ultérieurement par des murs gallo-romains, le plateau devait accueillir une population leuque d'environ 70 personnes. De très nombreuses monnaies gauloises (potins) ont été découvertes. Ici se pratiquait essentiellement une activité métallurgique (une stèle, dont le fac-simile subsiste sur le lieu (l'original se trouvant au musée Pierre-Noël de Saint-Dié) confirme cette hypothèse.

Trois autres stèles funéraires sont aussi des reproductions :

- cheval - poisson,
- maison, portant la dédicace "Caranta fille de Contessos",
- 2 personnages énigmatiques, séparés par une torche qui s'éteint.



Des bassins correspondent probablement à des sites d'extraction de dalles gréseuses ; un front de taille permet d'en comprendre la technique d'exploitation.

La scierie de la Hallière (Celles-sur-Plaine et Allarmont) nous accueille à l'abri pour le repas tiré du sac, puis les installations nous sont présentées en 4 petits groupes par les animateurs du lieu (Messieurs Kruch, Saltzmann, Marchal et Champion).



Nous assistons au sciage de "tronces" de pins Douglas, destinées à la fabrication de ruchers. Une seule personne suffisait au fonctionnement de la scierie hydraulique, qui tirait son énergie d'une roue mue par les eaux d'un canal de dérivation de la rivière Plaine.



La manufacture de Baccarat

Les participants divisés en deux groupes visitent en alternance le musée de la cristallerie et se rendent en ville à la galerie d'exposition.

Un rapide commentaire à la cristallerie nous brosse l'historique de la manufacture et son activité. Elle ne comporte plus qu'environ 500 employés.

Puis nous parcourons les salles d'exposition où se trouvent les pièces prestigieuses.



Le retour s'est effectué sans encombre à l'heure prévu.

Jean-Claude Vadam, membres du CA de la SHNPM.

Photos : Roger Groell